



# LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4552 - JEUDI 20 JUILLET 2023



Ahmed Abdalaziz Katan

## CONGO-ARABIE SAOUDITE

# Ryad veut coopérer avec Brazzaville dans le domaine agricole

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a reçu, le 18 juillet, à Brazzaville une délégation d'Arabie saoudite conduite par le conseiller du roi Salman, Ahmed Abdalaziz Katan, qui a traduit la volonté de son pays d'investir au Congo dans le domaine de l'agriculture et de l'énergie. « Nous avons parlé du renforcement de la coopération entre les deux pays dans plusieurs domaines. Au Congo, il y a plusieurs opportunités d'investissement, par exemple dans le secteur de l'agriculture et de l'énergie », a-t-il expliqué.

Page 16

## COUPE DU CONGO

# Des résultats en baisse dans les principales villes du pays



Les élèves dans un établissement de Brazzaville

Les résultats du baccalauréat général et technique des dernières années révèlent une nette régression dans les deux

grandes villes (Brazzaville et Pointe-Noire), comparativement à ceux de l'intérieur du pays se situant depuis quelques années en pôle position. Selon une certaine opinion, les contre-performances dans les deux grandes agglomérations, dotées pourtant d'outils nécessaires à un meilleur apprentissage des élèves, s'expliquent par la montée de la violence en milieu scolaire au regard de la prolifération des gangs, mais aussi de l'abandon des enseignants en quête des compensations financières dans les établissements privés. Page 7

## COUPE DU CONGO

# Les combinaisons des quarts de finale



Jean Guy Blaise Mayolas, le président de la Fécofoot, dévoilant la première combinaison des quarts de finale messieurs/Adiac

La Fédération congolaise de football a dévoilé hier, au terme du tirage au sort, les combinaisons des quarts de finale de la Coupe du Congo qui affichent les rencontres Saint-Michel de Ouenzé - Diables noirs, Jeunesse sportive de Talangaï - AC Léopards de Dolisie, FC Kondzo - Interclub et AS Otôho - AS Cheminots de Pointe-Noire.

Forts de ses dix titres, les Diablotins sont placés dans le chapeau 1, tandis qu'AC Léopards avec cinq titres se trouve dans le chapeau 2, Interclub qui compte trois titres figure dans le chapeau 3 et l'AS Cheminots, deux titres, est dans le quatrième chapeau de la compétition. Page 15

## HAUSSE DU PRIX DU CARBURANT

# Une commission pour évaluer l'inflation



Anatole Collinet Makosso

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a mis en place, selon une note de service, une commission chargée de produire une étude sur l'impact multisectoriel de l'augmentation des prix à la pompe des produits pétroliers et proposer des moyens à court, moyen et long terme, en vue d'atténuer les effets y relatifs. Cette commission est assistée

par un comité technique composé des représentants des ministères, de l'intersyndicale des transporteurs en commun, de l'association des consommateurs, des organisations patronales, de la société civile, des chambres de commerce ainsi que des laboratoires de recherches et d'études économiques et sociales. Page 3

## ÉDITORIAL

# Assistance

Page 2

## ÉDITORIAL

## Assistance

« Le football pour les femmes », le thème sur lequel l'Union européenne de football association (UEFA) s'est appuyée pour développer les compétences professionnelles des dames en liaison avec le ballon rond, marque le début d'un partenariat gagnant-gagnant bénéfique pour le football féminin congolais affecté par des préjugés.

Son programme « Assist », visant à contribuer au développement général du football sur la base du partage d'expérience et de savoir-faire hors l'Europe, s'est invité au Congo pour la première fois pour insister sur la planification du football féminin et la valorisation des femmes.

La démarche de l'UEFA est en adéquation avec la vision de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) de développer le football des dames autant que celui des hommes. Aucun doute, les participantes disposent désormais des arguments solides et paraissent taillées pour faire avancer le football féminin au Congo.

Reste maintenant à mettre en œuvre des exigences minimales devant protéger les joueuses contre toute forme de violence comme le harcèlement sexuel pour convaincre les parents encore réticents. A ce sujet, le Congo ne se trouve qu'au début de son parcours alors que certaines fédérations disposent déjà de politiques et procédures considérablement développées.

Les recommandations pour prévenir tout mauvais traitement à l'encontre des footballeuses doivent être mises en application afin que les joueuses congolaises en tirent énormément profit. Après tout, dans le football comme dans les autres disciplines sportives, les femmes aussi ont droit à un environnement sûr et inclusif dépourvu de toute forme d'abus et d'exploitation. A la Fécofoot d'y veiller.

Les Dépêches de Brazzaville

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Le Cafi tiendra sa session annuelle en octobre au Congo

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du bassin du Congo, Arlette Soudan Nonault, a échangé, le 18 juillet à Brazzaville, avec la conseillère technique au secrétariat exécutif du Cafi (Initiative pour les forêts d'Afrique centrale), Christine Langevin, pour préparer la tenue de cette réunion.



La ministre Arlette Soudan Nonault et Christine Langevin à l'issue de l'audience/Adiac

La ministre de l'Environnement et son interlocutrice ont discuté essentiellement de la prochaine session de l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale. Un projet qui a, entre autres, missions d'assurer le diagnostic en continu des besoins en vue de permettre la transmission des informations, le développement du réseau, le renforcement des acteurs ainsi que la réflexion sur des actions communes à impulser.

« Nous avons parlé de la mission technique que va effectuer le secrétariat exécutif du Cafi. Elle a pour objectif de préparer la prochaine session annuelle prévue début octobre prochain à Brazzaville, de manière à faire le point à mi-parcours du partenariat. L'occasion permettra de tirer les leçons apprises de

nos expériences afin de mieux élaborer les recommandations à adopter », a souligné Christine Langevin.

Au cours de ces assises, les participants profiteront de l'occasion pour faire le point sur le programme d'appui au ministère, dans le but d'accélérer la mise en œuvre des projets. De même, ils vont évaluer l'impact environnemental et social conformément aux Objectifs de développement durable. « Nous espérons voir l'ensemble des programmes être lancé d'ici le deuxième semestre de cette année, mais aussi d'assurer la revue de l'ensemble des engagements de la lettre d'intention afin de se faire une idée du processus d'ici début octobre », a-elle renchéri.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Gombé, Christian Brice Elion  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossel  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condheth N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault  
Adjoint à la direction : Kiobi Abira  
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Obal, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## TRANSPORT AÉRIEN

# Les membres de l'Asecna en conclave à Brazzaville

Les travaux du conseil d'administration de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (Asecna) ont débuté, le 19 juillet, dans la capitale congolaise. Les conclusions de la réunion consacrée à la gouvernance et aux futurs investissements de l'agence seront soumises au comité des ministres.

La 151e session du conseil d'administration de l'Asecna, une entité panafricaine composée de 18 États membres, intervient dans un contexte de reprise du transport aérien, après deux années de restrictions liées à la pandémie de Covid-19. Ouvrant les travaux de la réunion, le ministre congolais des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Honoré Sayi, a insisté sur la nécessité de relever les défis du secteur de la navigation aérienne sur le continent. «À présent, le trafic a merveilleusement repris et l'Asecna doit tirer des leçons de cette pandémie, non seulement en mettant en place des mécanismes à même de prendre en charge ce genre de situation à l'avenir, mais également en diversifiant ses sources de revenus. C'est en cela que les efforts déployés par l'agence pour assurer au niveau continental la four-



niture de services satellitaires par son système Sbas sont à saluer », a signifié le ministre Honoré Sayi.

En tant qu'instance statutaire de l'Asecna qui réunit les représentants les délé-

gués des pays membres et les partenaires, le conseil d'administration est chargé d'analyser l'activité de l'agence liée à la gestion de la sécurité et à la qualité des services rendus ; d'examiner les états financiers

et d'arrêter les comptes au 31 décembre de l'exercice écoulé ; ainsi que de préparer la réunion du comité des ministres comme celle prévue pour le 21 juillet à Brazzaville.

Le conclave de Brazzaville

Le ministre Honoré Sayi et les administrateurs Adiac

est marqué par la préparation de l'adhésion de la République du Rwanda au sein de l'Asecna à partir du 1er janvier 2024. Le délégué de ce pays participe actuellement aux activités de l'agence en tant qu'observateur. Mieux, l'ouverture et la clôture du débat contribueront au rayonnement de l'organisation, a salué le nouveau président du conseil d'administration de l'Asecna, Rolland Fidiarisheno Ranjatoelina.

**Fiacre Kombo**

**«Le trafic a merveilleusement repris et l'Asecna doit tirer des leçons de cette pandémie, non seulement en mettant en place des mécanismes à même de prendre en charge ce genre de situation à l'avenir, mais également en diversifiant ses sources de revenus. C'est en cela que les efforts déployés par l'agence pour assurer au niveau continental la fourniture de services satellitaires par son système Sbas sont à saluer »**

Le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement



République du Congo  
Unité-Travail-Progress

N° - 0025 /PMCG-CAB

Brazzaville, le 14 JUIL 2023

## NOTE DE SERVICE

Il est mis en place, sous la supervision générale du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, une commission chargée de produire une étude sur l'impact multisectoriel de l'augmentation des prix à la pompe des produits pétroliers et de proposer des mesures à court, moyen et long terme, en vue d'atténuer les effets y relatifs.

Cette commission est composée ainsi qu'il suit :

- **Président** : Ministre d'État, Ministre de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale ;
- **Vice-Président, Coordonnateur de l'étude** : Ministre de l'économie et des finances ;

### Membres :

- Ministère du commerce, des approvisionnements, et de la consommation ;
- Ministère de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier ;
- Ministère de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local ;
- Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ;
- Ministère des hydrocarbures ;
- Ministère des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande ;
- Ministère du plan, de la statistique et de l'intégration régionale ;
- Ministère de l'économie fluviale et des voies navigables ;
- Ministère de l'énergie et de l'hydraulique ;
- Ministère de la santé et de la population ;
- Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique ;

- Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation ;
- Ministère de l'enseignement technique et professionnel ;
- Ministère des affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire ;
- Ministère du budget, des comptes publics et du portefeuille public ;
- Intersyndicale des transporteurs en commun (3) ;
- Association des consommateurs (3) ;
- Organisations patronales (UNICONGO (1) /UNOC (1) /COGEPACO (1) CCEC (1)) ;
- Société civile (OCDH (1) et CCSC-ONG (1)) ;
- Chambres de commerce de Brazzaville et Pointe-Noire ;
- Laboratoire de recherches et d'études économiques et sociales ;

La commission est assistée par un comité technique composé des représentants des membres sus-désignés et peut faire appel à toute personne ressource.

Les résultats des travaux sont attendus pour le 15 septembre 2023, au plus tard.

La présente note de service prend effet à compter de sa date de signature.

Fait à Brazzaville, le 14 JUIL 2023

  
ANATOLE COLLINET MAKOSSO  
PRIMATURE

## ECONOMIE NUMÉRIQUE

## L'accès aux services de communications électroniques désormais réglementé

**Initiée par le député Prince Bertrand Bahamboula, la proposition de loi relative à l'interopérabilité et à l'ouverture du canal USSD aux fournisseurs de services à valeur ajoutée (SVA) en République du Congo a été adoptée récemment par l'Assemblée nationale.**

La loi fixe les conditions et les modalités d'interopérabilité, d'ouverture d'accès au canal USSD aux fournisseurs de SVA non opérateurs de téléphonie mobile en République du Congo. En effet, dans le but d'accélérer la digitalisation et l'inclusion financière, le Congo s'est doté de la loi n°37/2019 du 12 décembre 2019 relative aux transactions numériques. Celle-ci offre un cadre juridique des activités de la société de l'information entrant dans le domaine du commerce électronique.

Les codes « Unstructured Supplementary service Data » (USSD) ou données de services supplémentaires non structurées sont des ressources en numérotation qui permettent à l'utilisateur d'accéder à des services de communications électroniques. Selon l'initiateur de la proposition de loi, un canal USSD peut être utilisé, en plus de la voix, des SMS et des données pour délivrer, d'une manière sécurisée, des SVA dans divers secteurs, notamment les services financiers numériques.

Au Congo, les codes USSD sont exclusivement détenus et exploités par les opérateurs de la téléphonie

mobile (MTN et Airtel), alors que la demande d'accès à ces ressources offre des services de paiements électroniques et d'autres services porteurs de valeur ajoutée.

La loi fixe également les règles de la concurrence sur la simplification des procédures d'acquisitions des USSD auprès de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques du Congo (AR-PCE) et des opérateurs télécoms et sur les sanctions et amendes y afférentes. Au sujet de l'interopérabilité, la proposition de loi consacre à l'ARPCE le rôle d'agrégateur technique et à l'ARTF (Agence de régulation des transferts de fonds) le seul agrégateur d'interopérabilité de toutes les transactions financières. Elle intègre enfin le ministère chargé du Commerce et de la Consommation dans la signature, pour faire intervenir ce dernier sur des questions de la protection des consommateurs et du respect des règles de la concurrence entre les acteurs.

#### Impact de la technologie USSD dans l'économie nationale

Selon des statistiques, de 2019 à 2022, l'Etat a pu collecter plus de



Prince Bertrand Bahamboula

23 milliards FCFA de recettes fiscales sur les transactions numériques avec la création de Hub numériques Momo et banques. « La forte demande des USSD par d'autres acteurs économiques, outre ceux des télécoms, augmentera le volume de transaction, créera des emplois dans des secteurs demandeurs, et enfin aura pour corollaire l'augmentation des recettes fiscales », a indiqué

Prince Bertrand Bahamboula. Dans le domaine de l'agriculture, par exemple, les coopératives agricoles dans les zones rurales ont souvent des difficultés de supporter les coûts du transport de marchandises vers les zones de commercialisation avec pour conséquence des stocks d'inventaires considérables, a-t-il fait savoir. « Avec le canal USSD, l'acheteur pourra avoir accès à la plateforme d'offre de

l'agriculteur, sans avoir recours à l'internet, pour payer à distance la marchandise et supporter le coût de transport. La coopérative aura ainsi garanti son revenu depuis la zone de production. Des exemples sont légion, notamment dans les assurances, les banques, les microfinances, la santé, l'éducation, les jeux de hasard... », a-t-il signifié.

Parfait Wilfried Douniama

## ELECTRICITÉ

## L'Etat concède la gestion de la centrale hydroélectrique d'Imboulou aux privés

Le gouvernement a signé, le 19 juillet, à Brazzaville une convention de concession de la centrale hydroélectrique d'Imboulou avec la société Nea-Imboulou, filiale des sociétés Hydro Operation International et Action Energy.

Les réformes instituées dans le secteur de l'électricité au Congo visent, entre autres, à libéraliser ce secteur afin d'améliorer la fourniture d'électricité dans notre pays. Elles impliquent également, durant trente ans, la séparation fonctionnelle des segments production, transport, distribution et commercialisation de l'électricité.

La signature de la convention de concession de la centrale hydroélectrique d'Imboulou répond aux exigences du Fonds monétaire internationale et à celles de la Banque mondiale. Elle peut servir de plaidoyer auprès des bailleurs et intègre les préparatifs de la stratégie pays durant les années avenir. « Intéresser les nouveaux investisseurs dans ces secteurs est une manière pour l'Etat d'alléger ses charges, de contribuer au développement du pays et avoir plus d'em-



Présentation des parapheurs par les signataires Adiac

ploi », a indiqué le ministre Ludovic Ngatsé.

Par ailleurs, face aux inquiétudes exprimées par les partenaires sociaux sur d'éventuels licenciements à la suite de la concession de cette infrastructure, les autorités se sont voulues rassurantes. Les travailleurs qui évoluent dans les barrages seront transférés dans les nouvelles entités

de droit commun. Ils rentreront de ces nouvelles entités avec le maintien de tous leurs droits : ancienneté et avantages acquis. « Le Congo n'est pas en train de brader ses barrages hydroélectriques mais ils sont mis en concession pour une durée déterminée et ne vend non plus E2C. L'Etat n'a plus de moyens de financer toute la

diversification économique qui doit se faire désormais par les partenariats publics-privés. Si le concessionnaire est défaillant, l'Etat retire la concession », a rappelé le ministre Émile Ouosso.

Face aux partenaires, la partie gouvernementale a été représentée à la signature de cette convention par le

ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Émile Ouosso, le ministre délégué auprès du ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Ludovic Ngatsé, et du ministre Denis Christel Sassou Nguesso chargé de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé.

Fortuné Ibara

## KINTÉLÉ

# Un centre de formation aux métiers de l'hôtellerie en construction

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Hugues Ngouélondélé, a échangé, le 18 juillet, avec une délégation d'un établissement français d'enseignement privé (Albert-de-Mun), sur le lancement du centre de formation aux métiers de l'hôtellerie et de restauration à Kintélé, au nord de Brazzaville, dans le département du Pool.

Au cours de l'échange avec les responsables d'Albert-de-Mun, il était question d'échanger sur les possibilités d'évaluation concernant la création d'un centre de formation en hôtellerie et à la restauration.

Après l'audience, au cabinet du ministre, les deux parties ont effectué une descente sur le terrain afin de visiter les lieux où sera érigé ce centre. Cet établissement fonctionnera sous la forme d'un partenariat entre le gouvernement congolais et l'institution Albert-de-Mun, qui est un établissement catholique d'enseignement technique et professionnel situé à Paris, en France.

Après la visite du site de cinq hectares, la délégation d'Albert-de-Mun a apprécié la motivation du Congo



dans l'exécution de ce projet, puisque le centre est déjà en construction. Les bâtiments administratifs et

pédagogiques sont presque finalisés. Il va falloir que les responsables de cet établissement les adaptent à leur

vision consistant à élargir les services de ce centre dans toute la sous-région.

« Nous devons encore

échanger avec le ministre puisqu'il faut ajouter la construction des salles de pratique, notamment la salle de cuisine, de restauration et autres en lien direct avec ce qu'ils apprendront. Tout est presque parfait, nous ferons juste quelques adaptations », a indiqué le directeur du centre Albert-de-Mun, Patrice Hauchard.

Le centre est composé de deux bâtiments dortoirs de dix chambres pour professeurs, un réfectoire de deux cents places avec cuisines industrielles annexées, une aire de jeux pour le sport. On y trouve également un bâtiment R+1 de 1300m<sup>2</sup> totalement équipé, dédié au bloc administratif et à l'enseignement théorique.

**Rude Ngoma**

## COMMISSION CLIMAT DU BASSIN DU CONGO

### Adopter une position commune lors du sommet des trois bassins tropicaux

**Le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, a fait, le 18 juillet, lors de la session extraordinaire de la Commission climat du bassin du Congo, tenue par visioconférence, le point des préparatifs du deuxième sommet des trois bassins des écosystèmes de biodiversité et des forêts tropicales, prévu du 26 au 28 octobre prochain, à Brazzaville, et sollicité l'implication des pays membres dans la préparation de cet événement.**

Élargie aux membres des commissions climats du Sahel et des pays insulaires, la session extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la Commission climat du bassin du Congo a connu la participation des présidents de la République du Gabon, Ali Bongo Ondimba, et de la République centrafricaine, Faustin Archange Touadéra. Président de la Commission climat du bassin du Congo, le chef de l'Etat congolais a invité les participants à adopter une stratégie commune, à parler d'une seule et même voix au sommet des trois bassins tropicaux, pour aboutir, a-t-il indiqué, à de meilleurs résultats. « La présente rencontre en mode virtuel nous offre l'opportunité de procéder à un échange de points de vue sur notre cause commune, articulée par l'exigence fondamentale de préserver notre planète terre, de l'urgence climatique. Comme nous le savons tous, l'ensemble de l'équilibre naturel, la planète est en péril, le processus vital est engagé si nous ne réagissons pas sans délai dans le cadre d'une réponse forte et adaptée », a averti Denis Sassou N'Guesso.

Selon lui, le cadre de mise en œuvre de ce sommet étant désormais fixé, « il nous appartient, à nous tous, de l'alimenter, de le façonner, de l'ajuster pour en faire une production commune que nous adopterons et défendrons ensemble. »

A l'issue des travaux, les participants à cette session extraordinaire ont reconnu que les préparatifs du sommet d'octobre sont suffisamment avancés. Au regard de l'importance des forêts dans la lutte contre les changements climatiques, ils ont réaffirmé leur volonté d'agir ensemble afin d'obtenir les résultats escomptés.

**Parfait Wilfried Douniama**

#### ADJONCTION DE NOM

On m'appelle Keita Niombela Benzema Lié-junior et je souhaite être appelé désormais Keita Okollo-Niombela Christ boagnerges.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois

## PONTON AWARDS 2023

### La liste des nominés dévoilée

La 4<sup>e</sup> édition de la soirée du mérite ponténégrin dénommée Ponton Awards 2023 se tiendra, le 20 août, à Canal Olympia au quartier Mpita dans le 1<sup>er</sup> arrondissement Emery- Patrice-Lumumba. Prélude à la cérémonie, Gildas Bakala, président du comité d'organisation dudit événement, a animé une conférence de presse le 17 juillet pour édifier le public sur l'activité.

Le trophée du mérite ponténégrin, dit Ponton Awards, distingue les Ponténégrins méritants qui s'illustrent dans les différentes catégories en lice, à savoir Excellence entrepreneuriat avec en exergue une action sur les idées novatrices, l'impact social et la passion ; Engagement jeunesse en mettant en avant l'implication dans l'orientation de la jeunesse et la participation au développement ; Excellence sport (idées novatrices, l'impact social et la passion) ; Les modèles artistiques, une catégorie qui rassemble plusieurs courants d'art dans sa globalité qui promeut l'influence positive, l'orientation éducative ainsi que la création et Les sociétés culturelles qui ont dans leur fonctionnement une politique culturelle importante et qui accompagnent les projets artistiques. « Les Ponton Awards sont aujourd'hui à leur 4<sup>e</sup> édition. C'est une plateforme de valorisation de l'excellence locale. Le trophée récompense les personnes physiques, les structures ou entreprises dont l'action a un rayonnement dans la ville. Les candidatures sont reçues par le comité d'organisation et d'autres sont proposées par le comité du jury en mettant toujours en exergue le talent, le mérite et l'impact sur la ville », a dit Gildas Bakala.

Selon lui, un candidat peut figurer dans deux catégories tant que le profil répond au critère avant d'ajouter que les différents primés dans chaque catégorie recevront, le 20 août, comme à l'accoutumée des prix en nature apportés par les différents partenaires (Bon d'achats, espaces publicitaires...) d'une valeur non négligeable.

Signalons que le vote du grand public via le numero whatsapp: 05 563 63 63 est lancé ce 19 juillet et prendra fin le 16 août.

**Les nominés dans chaque catégorie**  
**Catégorie engagement jeunesse**

Sophie Mignot, philanthrope, plus connu sous le label Kasdal House

Jussie Nsana, bédéiste, dessinatrice, directrice de festival,

Gabie Seinzor, fondatrice de la plateforme Futures mams 242

Ruth Mbongo, organisatrice du gala d'orientation pré et post bac

Cyrus Mabounda, entrepreneur et manager de Jekkolabs, un incubateur de startups.

Clémence Koubemba, femme pluridisciplinaire, promotrice du made in Congo etv de Deal With Me

Excellence entrepreneuriat

Kalas, entreprise congolaise dans la fabrication et vente des détergents

Henrietta Rakoto

Giovani et Mamie Foundation

Précieux Koutou, entrepreneuse congolaise

Catégorie modèles artistiques

Lionel Kombo 2 Bayonne, artiste musicien, directeur de festival Pointe-Noire en scène

Robert Nzaou, photographe de rue, spécialisé dans la valorisation des clichés très colorés de la ville

Jussie Nsana

Guvany Goma, Ceo Agence de création du contenu audiovisuel

**Catégorie Excellence Sport**

Tout pour le sport, une structure sportive

René Mounzeo, compétiteur professionnel dans diverses disciplines d'arts martiaux, créateur d'une académie d'arts martiaux.

En catégorie sociétés culturelles, une société sera primée pour son action et son engagement dans la promotion de la culture dans la ville.

**Hervé Brice Mampouya**



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

## AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

### CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L11 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo  
Brazzaville



**Vendeur :** Ambassade de France en République du Congo

**Modalité de présentation des offres :** Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

**Renseignements et visites :** Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00  
Secretariat : 06 511 88 47  
06 704 88 84  
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.  
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

**Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00**



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

## AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

### CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L12 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo  
Brazzaville



**Vendeur :** Ambassade de France en République du Congo

**Modalité de présentation des offres :** Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

**Renseignements et visites :** Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00  
Secretariat : 06 511 88 47  
06 704 88 84  
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.  
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

**Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00**



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

## AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

### CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L17 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo  
Brazzaville



**Vendeur :** Ambassade de France en République du Congo

**Modalité de présentation des offres :** Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

**Renseignements et visites :** Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00  
Secretariat : 06 511 88 47  
06 704 88 84  
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.  
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

**Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00**



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

## AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

### CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L18 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo  
Brazzaville



**Vendeur :** Ambassade de France en République du Congo

**Modalité de présentation des offres :** Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

**Renseignements et visites :** Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00  
Secretariat : 06 511 88 47  
06 704 88 84  
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.  
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

**Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00**

## BACCALAURÉAT

## Brazzaville et Pointe-Noire continuent de faire la queue

Les résultats du baccalauréat général et technique, session 2023, sont publiés. Les deux grandes villes du pays ne parviennent toujours pas à s'affirmer face aux localités de l'arrière-pays qui ne cessent d'occuper alternativement la première place.

Au classement final du baccalauréat général, session 2023, Brazzaville a occupé la dixième place avec un taux de réussite de 43,81%. Pointe-Noire douzième, soit le dernier des départements avec 34,32%. Au baccalauréat technique, les deux grandes villes du pays n'ont pas pu faire de miracles pour prendre la tête du classement, car la Bouenza a été déclarée première avec 82,02%. C'est depuis près de dix ans que les deux villes, grandes pourvoyeuses de candidats, peinent à s'en sortir.

## Problème

Plusieurs problèmes peuvent expliquer les contreperformances de Brazzaville et Pointe-Noire, deux villes censées avoir les meilleures conditions d'apprentissage que les localités de l'arrière-pays. La montée de la



Les élèves dans un établissement de Brazzaville/DR

violence en milieu scolaire fait que l'école devienne non pas un lieu d'apprentissage, mais un lieu de règlement de compte de différents gangs entre élèves.

Aussi, les retards observés dans le processus de reclassement ou d'avancement, par échelon, poussent certains enseignants à chercher des compensations

financières dans les écoles privées, les centres d'encadrement, les encadrements à domicile. Ce qui n'est pas mauvais. Seulement, les horaires pédagogiques requis sont sacrifiés, notamment au niveau des établissements publics qui présentent le plus grand nombre de candidats avec le risque de bâcler les programmes.

Par contre, dans les localités de l'arrière-pays, il n'y a pas d'écoles privées. Si les enseignants se permettent de mettre en place des centres d'encadrement dans certaines localités, ce sont les mêmes élèves des écoles publiques qui s'y retrouvent, précisément ceux des classes d'examen. Les cours sont ainsi mieux assi-

milés, les programmes achevés. Il est clair que plusieurs autres raisons peuvent expliquer cette réalité. Néanmoins, le dialogue engagé entre le gouvernement, à travers les ministères chargés de l'Enseignement général et technique, et la plateforme syndicale de l'éducation nationale permet de trouver les pistes de solution aux problèmes qui démotivent les enseignants, y compris ceux qui consistent à améliorer la qualité des apprentissages, en faveur des élèves, pour un système éducatif de qualité. Dans quelques jours, les résultats du brevet d'études du premier cycle seront publiés. Il faut attendre pour voir si Brazzaville et Pointe-Noire seront à nouveau au pied de l'échelle du classement de cet examen dont la délibération est attendue.

**Rominique Makaya**

## CONSEIL CONSULTATIF DE LA FEMME

## Échange sur les notions du genre et des droits humains

Le secrétariat exécutif permanent du Conseil consultatif de la femme, en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), organise, au profit de ses agents, une session de formation sur le genre et les droits humains.

Les membres du secrétariat exécutif permanent du Conseil consultatif de la femme mettent à jour, du 19 au 21 juillet, à Brazzaville leur connaissance sur les questions liées au genre ainsi qu'aux droits humains dans son ensemble.

Cette initiative est le fruit du plan de travail annuel, au titre de l'année 2023, qui lie les deux institutions. Ce plan prévoit la formation de vingt-huit cadres et agents du secrétariat permanent et cent treize membres de l'assemblée générale du Conseil consultatif de la femme sur le genre et les droits humains. Il sera également question d'élaborer une étude sur les causes de la persistance des blocages à la mise en œuvre effective de l'égalité entre l'homme et la femme.

« Le conseil consultatif de la femme risque de ne pas accomplir sa mission avec efficacité et efficience s'il n'a pas toute la connaissance sur les défis en ma-



Les participants à la formation/Adiac

tière d'égalité entre hommes et femmes en République du Congo ainsi que sur les droits humains reconnus aux femmes congolaises, mais également à toutes les autres femmes ayant choisi le Congo comme deuxième patrie », a indiqué Antoinette Kebi, secrétaire exécutif du Conseil consultatif de la femme.

Pour sa part, le représentant adjoint de l'UNFPA, Bruno Edgard Césaire Bilombo, a signifié que cette formation permettra aux participants d'acquérir des nouvelles connaissances en lien avec leurs missions quotidiennes. Au cours de cette formation, les échanges tourneront autour des sujets sur les enjeux

liés à l'égalité de genre, les préjugés inconscients, l'approche transformatrice de genre, l'analyse genre, les principes fondamentaux des droits de l'Homme, les violences basées sur le genre, le cadre légal national et international.

En rappel, le Conseil consultatif de la femme est une

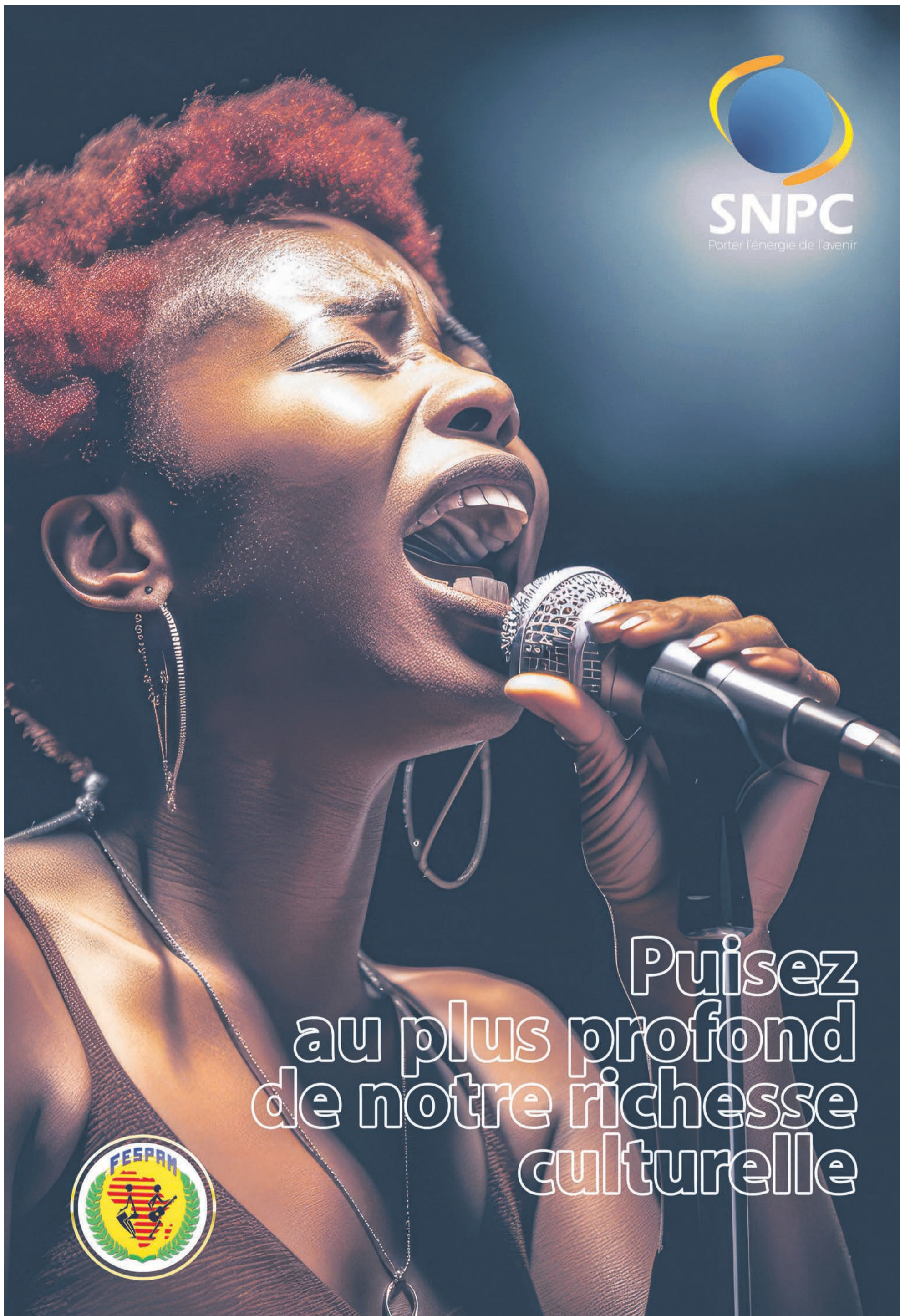
structure étatique instituée par la Constitution de la République du Congo adoptée le 25 octobre. Sa mission principale consiste à émettre des avis au président de la République sur les questions liées à la condition de la femme et faire des suggestions visant à promouvoir l'intégration de la femme au développement.

**Rude Ngoma**



**SNPC**  
Porter l'énergie de l'avenir

Puisez  
au plus profond  
de notre richesse  
culturelle







AU-DELÀ DE L'IMAGINATION

11<sup>ème</sup> ÉDITION

FESTIVAL

PANAFRICAÏN

DE MUSIQUE

THÈME :

LA RUMBA CONGOLAISE :  
Envol de la base identitaire vers les vertices  
du patrimoine de l'humanité



15 AU 22  
JUILLET 2023



Massamba Débat - Palais des Congrès - Mayanga - Kintélé

## SANTÉ

## Parfait Chrisosthème Makita : « L'épidémie survenue à Dolisie n'est pas liée à l'eau de LCDE »

Le directeur général de La Congolaise des eaux (LCDE), Parfait Chrisosthème Makita, a réagi, le 18 juillet, à la suite des accusations relayées sur les réseaux sociaux faisant un lien entre l'eau du robinet et l'épidémie de choléra, de shigellose et de fièvre typhoïde déclarée à Dolisie dans le Niari.



Le directeur général de LCDE face à la presse nationale DR

Le directeur général de LCDE a fait état devant la presse des mesures prises pour le traitement de l'eau dans les usines et celles adoptées depuis l'avènement de l'épidémie. Dès la survenue de cette crise sanitaire, a-t-il détaillé, LCDE a renforcé le potentiel de chloration dans ses usines et le contrôle de qualité de l'eau brute et de l'eau traitée ; a intensifié les purges des réseaux, en cas de nécessité et ce en dehors des actions habituellement pro-

grammées ; et a mobilisé ses équipes techniques.

Selon les premières conclusions des autorités sanitaires nationales, l'épidémie déclarée à Dolisie n'est pas liée à l'eau de LCDE, mais plutôt aux questions d'hygiène. « Jusqu'ici les analyses de l'eau produite et distribuée par LCDE n'ont démontré aucune présence de micro-organismes ou autres particules polluants. LCDE rassure la population que la qualité de l'eau produite et distribuée ne fait l'objet d'aucun doute quant à son caractère potable en respect des normes prescrites par l'Organisation mondiale de la santé », a déclaré Parfait Chrisosthème Makita lors de la conférence de presse.

Il a, par ailleurs, invité la population à consommer l'eau du robinet et renforcer l'hygiène domestique par le lavage régulier des mains tel qu'édicte par le gouvernement dans un message délivré, le 17 juillet, par le ministre de la Santé, Gilbert Mokoki.

**Fiacre Kombo**

## PALUDISME

## Douze pays africains recevront 18 millions de doses du tout premier vaccin

Les premières doses devraient arriver dans les pays concernés au cours du dernier trimestre de 2023.

Douze pays de différentes régions d'Afrique vont recevoir 18 millions de doses du tout premier vaccin contre le paludisme, au cours des deux prochaines années a annoncé le 12 juillet le groupe d'approbation des hauts dirigeants de l'Alliance du vaccin (GAVI), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). Le groupe a indiqué que le déploiement est une étape cruciale dans la lutte contre l'une des principales causes de décès sur le continent. Le directeur général de l'exécution des programmes de pays chez GAVI, Thabani Maphosa, a déclaré que ce vaccin a le potentiel d'avoir un impact considérable dans la lutte contre le paludisme, et lorsqu'il est largement déployé parallèlement à d'autres interventions, il peut prévenir des dizaines de milliers de décès futurs chaque année. « Nous travaillons avec les fabricants pour aider à augmenter l'approvisionnement. Nous devons nous assurer que les doses dont nous disposons sont utilisées aussi efficacement que possible, ce qui signifie appliquer tous les enseignements de nos pro-

grammes pilotes alors que nous nous étendons à un nouveau total de 12 pays » a-t-il souligné.

La même source explique que le paludisme reste l'une des maladies les plus meurtrières d'Afrique, tuant chaque année près d'un demi-million d'enfants de moins de cinq ans et représentant environ 95 % des cas de paludisme dans le monde et 96 % des décès en 2021. Le document précise que depuis 2019, le Ghana, le Kenya et le Malawi fournissent le vaccin contre le paludisme dans le cadre du Programme de mise en œuvre du vaccin contre le paludisme (MVIP), coordonné par l'OMS et financé par Gavi, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et Unitaïd. Outre le Ghana, le Kenya et le Malawi, l'allocation initiale de 18 millions de doses permettra à neuf autres pays, dont le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, la République démocratique du Congo, le Libéria, le Niger, la Sierra Leone et l'Ouganda, d'introduire le vaccin dans leurs programmes de vaccination de routine pour la première fois, explique-t-on encore. Et de préciser que les

premières doses du vaccin devraient arriver dans les pays au cours du dernier trimestre de 2023, les pays commençant à les déployer au début de 2024. Le directeur associé de la vaccination à l'Unicef, Ephrem T Lemango, a pour sa part affirmé que presque chaque minute un enfant de moins de 5 ans meurt du paludisme, soulignant que pendant longtemps ces décès ont pu être évités et traités ; mais le déploiement de ce vaccin donnera aux enfants, en particulier en Afrique, une chance encore meilleure de survivre. À mesure que l'offre augmente, nous espérons que davantage d'enfants pourront bénéficier de ce vaccin. « Le vaccin contre le paludisme est une percée pour améliorer la santé et la survie des enfants ; et les familles et les communautés veulent, à juste titre, ce vaccin pour leurs enfants. Cette première allocation de doses de vaccin contre le paludisme est prioritaire pour les enfants les plus à risque de mourir du paludisme », a déclaré Dr Kate O'Brien, directrice de la vaccination, des vaccins et des produits biologiques de l'OMS.

**Noël Ndong**



Ambassade de France en République du Congo

### Véhicules mis en vente "cession amiable"



L'ambassade de France à Brazzaville met en vente les trois véhicules suivants :

**Un PEUGEOT Partner** : Année – 2014 ; 52 000 KM au compteur ; État moyen

**Un TOYOTA Prado Land Cruiser** : Année – 2005 ; 141 300 KM au compteur ; État vétuste

**Un FORD EVEREST** : Année – 2008 ; 83 000 km au compteur ; État moyen

Les visites pour ces véhicules s'effectueront les 24 et 25 juillet 2023 de 9h00 à 17h00 sur le site du DCM, sans essai (Proche de l'IFC, rue en face de l'église Evangélique du Congo, paroisse du plateau, temple centenaire, coordonnées MAPS : -4.278009, 15.259168). La personne à solliciter, au besoin : M. DIAZOUNGANA Blaise (06.651.57.45).

Les personnes souhaitant se porter acquéreur d'un de ces véhicules devront remettre une offre écrite, sous pli fermé, au SGA de l'ambassade de France avant le 28 Juillet 2023. L'offre devra comporter les renseignements suivants : [NOM – PRÉNOM de l'acquéreur / ADRESSE PERSONNELLE – TELEPHONE – COURRIEL / PRIX D'ACHAT PROPOSÉ – MODELE DU VÉHICULE & PHOTOCOPIE DE LA CARTE D'IDENTITE].

Le paiement du véhicule se fera, soit par virement bancaire, soit en numéraire auprès de la régie de l'Ambassade de France à Brazzaville exclusivement. Compter un délai de 2 mois pour la procédure administrative d'acquisition (dépouillement des offres, attributaire de vente, réforme du véhicule, CA de vente, dédouanement & bulletin de livraison).

La vente est effectuée sans garantie sur l'état des véhicules et une taxe forfaitaire de 4% est appliquée sur le prix d'achat.



## ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

## DIPLOMATIE

## Félix Tshisekedi en mission de bons offices au Tchad

Au premier jour de sa mission de facilitation au Tchad, le président Félix Tshisekedi s'est entretenu jusque tard dans la soirée avec des représentants des partis politiques, de la société civile, des confessions religieuses et des partenaires du Tchad, rapporte la presse présidentielle.

Pendant plus de six heures, le chef de l'État, facilitateur mandaté par la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), a reçu les délégations des parties prenantes au processus de transition politique au Tchad. Parmi ses principaux interlocuteurs, il y avait les participants au dialogue national tchadien organisé en 2022 et ceux qui avaient boycotté ce forum politique exceptionnel. « Le président Tshisekedi apprécie l'élan qu'a pris la transition et souhaite que les acteurs politiques gardent ce cap afin que les élections annoncées en 2024 soient bien organisées dans les délais pour préserver la paix dans l'intérêt du peuple tchadien », a déclaré Brice Mbaimon Gued Mbaye, président national du Mouvement des patriotes tchadiens pour la République (MPTR), participant au Dialogue national inclusif et souverain (DNIS) l'an passé.

De son côté, l'opposition qui avait refusé le dialogue et qui avait manifesté en octobre dernier s'est montrée optimiste à l'issue des échanges avec le chef de l'État. « Nous fai-



Félix Tshisekedi posant avec les parties prenantes à la crise tchadienne

sons confiance au président Tshisekedi car il s'est longtemps battu dans l'opposition. Nous voulons participer à la gestion de la transition de notre pays car cela nous concerne tous », a indiqué Izadine Ahmat Tidjani, président du Parti des démocrates pour le renouveau (PDR). Il a été prévu que le 19 juillet, le président Tshisekedi puisse

s'entretenir avec les membres du gouvernement tchadien. Il reverra ensuite en tête-à-tête son homologue, le président Mahamat Idriss Deby Itno, pour échanger sur les conclusions de ses consultations avant de tenir ensemble une conférence de presse. Didier Mazenga, ex-ministre congolais de l'intégration régionale et envoyé

spécial du facilitateur, rassure sur les objectifs de la facilitation du président Tshisekedi : « Il va travailler pour fédérer tous les tchadiens afin qu'ils rejoignent le processus de transition et s'en approprient. »

Le ministre de la Communication et Porte-parole du gouvernement tchadien a estimé de son côté qu'il n'y a plus aucun doute

sur la qualité du facilitateur désigné par la CEEAC. « Certains disaient que quelqu'un qui a aussi des problèmes chez lui ne peut pas en régler chez les autres. Mais aujourd'hui le président Tshisekedi parle à tout le monde. Il a reçu, chez lui à Kinshasa, Succès Masra de l'opposition, et il consulte ici à N'djamena les partenaires du Tchad et tous les opposants. Je suis persuadé qu'il va nous permettre de créer cette inclusivité recherchée. Nous saluons son leadership », a déclaré Aziz Mahamat Saleh, en marge de la visite du chef de l'État congolais. C'est depuis octobre 2022 que le président Félix Tshisekedi a été désigné, par ses pairs de la CEEAC, facilitateur du processus de transition au Tchad. Organisation sous-régionale, la CEEAC s'est donné, outre ses missions traditionnelles de coopération et d'intégration régionale, la mission de promouvoir la paix et la stabilité en Afrique centrale et d'appuyer les processus électoraux dans les États membres.

Alain Diasso

## DÉLÉGATION WALLONIE-BRUXELLES

## Un passage de témoin émouvant

Le geste symbolique de remise de la « Canne du chef » de la Déléguée Kathryn Brahy à son successeur David Thonon était le point d'orgue de la cérémonie organisée, le 15 juillet, par le « Collectif improvisé des artistes et partenaires du Centre Wallonie-Bruxelles de Kinshasa » au centre culturel belge.

Œuvre du sculpteur Tshamala, la précieuse « Canne du chef » présentée tel un symbole de la culture congolaise partagée a marqué de façon solennelle la cérémonie couplée d'hommage à Kathryn Brahy à la suite de son départ et d'accueil à son successeur David Thonon. Sa remise a été précédée par un spectacle du « Collectif » articulé sur des diverses prestations de plusieurs artistes. C'était là une manière de « dire merci à Kathryn pour ce qu'elle a été pour nous hier et merci à David pour ce qu'il sera pour nous demain », a souligné Annie Biasi-Biasi. Présidente de l'organisation improvisée, la comédienne et actrice a en sus offert en son nom deux présents à la déléguée en fin de mandat. Une robe tunique en pagne confectionnée par la costumière attirée du Théâtre national, Lucie Viminde et un portrait peint sur toile de Kathryn émue aux larmes.

En près de deux heures, le spectacle ayant pour effet de ranimer les souvenirs de la déléguée a eu l'effet escompté. L'accueil s'est fait tout en

percussion avec Nsango mbonda. L'interprétation de Pesa le tout, tube des années 1960, était un clin d'œil à la lutte menée par Wallonie-Bruxelles au côté de l'Institut national des arts (INA) pour l'inscription de la rumba au patrimoine immatériel de l'Unesco. L'orchestre R-Liziba a offert un prélude applaudi à l'extrait de la pièce Rumba yetu. La série de témoignages recueillis par la réalisatrice Clarisse Muvuba ont été tout aussi émouvants. Les Pr Yoka, ancien directeur général de l'INA, et Henri Kalama de l'Académie des beaux-arts ainsi que le chanteur Jean Goubald et le sculpteur Freddy Tsimba ont chacun évoqué la relation très cordiale entretenue avec l'ancienne directrice du Centre Wallonie.

## Le passage de témoin

La musique composant la majeure partie du programme a été exprimée de diverses façons. En effet, de l'orchestre atypique de Petit Wendo l'on est passé à une prestation d'un jeune chœur surfant sur Show me the way et Parafifi des feux Papa Wemba et Grand Kallé.



Le passage de témoin en présence des artistes M. Kalomba et Me Tshamala/Adiac

Merci dit de tout cœur dans le morceau de Moli Mokelenge Pour vous a résumé tous ceux de l'assistance à l'endroit de Kathryn Brahy. Elou de Jean Goubald, l'autre tube interprété par R-Liziba appuyé par Ruth Samoya de Mama Jazz Tsabi.

Le « mot des partenaires » du Centre Wallonie-Bruxelles dit par le sénateur Didier Mumengi a juste précédé la « cérémonie

du jour », le fameux passage de témoin concocté par les artistes. La « Canne du chef » et toute sa symbolique du pouvoir transmis à son possesseur a signifié, pour l'assistance, son passage des mains de Kathryn Brahy à ceux de David Thonon après quinze ans à la tête du Centre. Close avec la remise des deux présents susmentionnés, elle a donné l'occasion à la déléguée qui est déjà sur son

départ de dire à son tour avec émotion ses remerciements à la salle. Les artistes réunis l'ont alors entendu affirmer avec joie : « J'ai désormais deux pays, la Belgique et le Congo ». Lancé en percussions, le show inédit du samedi 15 juillet s'est achevé de la même manière sur une prestation très appréciée d'Eddy Mboyo et son groupe, La sanza.

Nioni Masela



ASSOCIATION BANTU CULTURE EN PARTENARIAT AVEC LE MUSÉE  
GALERIE DU BASSIN DU CONGO



Organise

# TOKUTANA

## EXPO

Exposition Collective  
des artistes peintres de Brazzaville

**THEME:**

*De l'identité à la  
renaissance de nos cultures*



**Du 14 juillet au 13 Aout 2023**

**VERNISSAGE LE VENDREDI 14 JUILLET**



**Musée Galerie du Bassin du Congo (Les Dépêches de Brazzaville)**



**16H Entrée : Gratuite**



+242 064 233 244 / +242 050 004 345 / +242 066 667 065

## TRANSPORT

# Lorsque rouler à Kinshasa vire au cauchemar

Conduire à Kinshasa révèle désormais d'un chemin de la croix. En cause, les embouteillages montres qui, au quotidien, rythment la vie, les rues et les avenues.

Chaque jour les artères principales sont envahies par des véhicules, des motos et des engins à trois roues qui se disputent le passage, dans une cacophonie indescriptible. Un tableau presque apocalyptique d'une ville aux abois. Les automobilistes et les conducteurs des taxis-motos sont obligés de faire des pieds et des mains, pour atteindre leur destination au grand désenchantement des passagers englués dans des interminables bouchons jusqu'à y passer des heures entières. Cela fait partie de leur lot quotidien. Ils ne s'en plaignent plus parce que l'ayant dorénavant intégré dans leur vécu quotidien.

Aujourd'hui plus qu'hier, les rues de Kinshasa ressemblent à la cour du roi Pétaud, une sorte de jungle où la loi du plus fort dicte la conduite. Ici, il faut faire abstraction de la réglementation routière. Tout le monde est pressé. Pas étonnant de voir des véhicules rouler à sens contraire, slalomer, voler la priorité, contourner des trajectoires ou carrément former des multiples bandes au vu et au su des agents qualifiés. Équation à plusieurs inconnus.

Qu'est-ce qui explique ce phénomène naissant d'embouteillages jadis quasi inexistant ? Au nombre des facteurs explicatifs, il y a la taille de la population kinoise qui a quadruplé ces dernières décennies sans

que ses besoins en mobilité ne soient satisfaits. Si en 1960, Kinshasa était habitée par à peine 1 million de citoyens, une croissance exponentielle s'est produite au cours des dernières décennies, car la Mégapole est aujourd'hui habitée par près de 17 millions d'âmes. Troisième agglomération d'Afrique, la ville n'a curieusement pas agrandi ses artères, ni n'en a créé d'autres. Par ailleurs, Kinshasa en elle-même n'a pas été construite de façon à fluidifier la circulation. Elle continue de garder sa configuration coloniale d'une ville écartelée entre les quartiers huppés des évolués et les cités dortoirs pour indigènes. De telle sorte que c'est dans le centre des affaires (Gombe et ses annexes) où sont établies le gros d'emplois rémunérateurs. Ce qui explique la ruée matinale des Kinois vers le centre-ville, lieu de concentration de toutes les activités administratives et commerciales, et leur retour au bercail en début de soirée. Un exercice devenu routinier.

Aux heures de pointe, le spectacle est simplement ahurissant. Des centaines de taxis à quatre roues, voitures ou mini-bus souvent hors d'âge et bondés de passagers au mépris de toute décence, s'accaparent les voies publiques à coup de klaxons. Dans une ville où n'existe quasiment pas un système de signalisation adap-



Une vue de la ville de Kinshasa

té, encore moins, des agents de régulation bien formés, il faut s'attendre à des pareilles scènes surréalistes. Un phénomène complexe. En l'absence d'un système de transport public digne de ce nom, les Kinois sont, dans leur large majorité, obligés de se faire hara kiri en se rabattant sur les motos, à défaut de faire le pied. À leurs risques et périls. Là, encore, c'est un tout autre problème venu compliquer inutilement la donne. Les conducteurs des taxis-motos roulent comme bon leur semble, ne respectent aucune règle de conduite, et sont à la base de nombreux accidents de circulation. Moralité

: les routes bondées de Kinshasa avec sa voirie complètement dégradée et datant de l'époque coloniale, n'offrent plus aucune sécurité aux conducteurs obligés, bien malgré eux, d'enfreindre le code de la route, question de se mettre à l'air du temps face aux « chauffards » visiblement soumis à aucune restriction.

À tout prendre, il est plus que nécessaire d'accélérer les travaux de voirie à Kinshasa en vue de désengorger la ville et réduire sensiblement les embouteillages. À défaut de construire de nouvelles routes, il faudra penser à réhabiliter celles dites secondaires laissées

en état d'abandon depuis des lustres et veiller à l'extension de la ville par la multiplication des pôles d'attraction et de développement. Outre la nécessité d'intégrer la régulation et le transport de masse, il faudra également s'assurer du respect strict du Code de la route par tous les usagers, y compris les cyclistes et les piétons. Enfin, il faudra instaurer l'autorité de la police de circulation routière en commençant par rétablir la discipline et l'intégrité dans ce corps spécialisé de la police et organiser, pourquoi pas, des séances de formation et de mise à niveau.

Alain Diasso

## CARITAS CONGO

## Un nouveau secrétaire exécutif à la tête de l'association

L'abbé Edouard Makimba Milambo est le nouveau secrétaire exécutif de Caritas Congo ASBL nommé pour un mandat de trois ans renouvelable deux fois par le comité permanent des archevêques et évêques membres de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénc), lors de sa session statutaire tenue dernièrement à Lubumbashi.

Le nouveau secrétaire exécutif de Caritas Congo succède ainsi à M. Boniface Nakwagelewi ata Deagbo, qui a été à la tête de cet organe technique chargé de la pastorale sociale de l'Église catholique en RDC depuis 6 ans, assisté de ses deux adjoints l'abbé Eric Abedimbe et M. Thaddée Barega.

Prêtre du diocèse de Kongolo où il a été coordonnateur de la Caritas-Développement diocésaine depuis près de vingt ans, l'abbé Edouard Makimba Milambo a placé son mandat sous le signe de la cohésion et de la continuité.

Dans son mot prononcé récemment à la fin de la messe d'actions de grâce à la chapelle de la Caritas Congo ASBL, l'abbé Edouard Makimba a remercié l'équipe sortante en ces termes : « *Merci pour tout ce que vous avez fait pour cette institution qui nous est chère, la Caritas Congo ASBL* ».



L'abbé Edouard Makimba et M. Boniface Nakwagelewi ata Deagbo

Se voulant rassurant par rapport au personnel, il l'a invité à la cohésion et au professionnalisme, en promettant de travailler dans la continuité des actions positives.

Le nouveau secrétaire exécutif de la Caritas Congo ASBL a souhaité la consolidation et la fidélisation du partenariat trouvé. Il se dit ouvert à d'autres partenaires techniques et financiers pour renforcer et pérenniser les actions au profit des populations vulnérables, dont les besoins et l'effectif ne cessent de croître dans le pays. Il a, par ailleurs, exprimé sa gratitude aux pères évêques de la Cénc pour la confiance placée en sa modeste personne et en Dieu pour sa grâce. Pour sa part, le secrétaire exécutif sortant a aussi dit merci au personnel, aux évêques de la Cénc et souhaité un fructueux mandat à son successeur.

Blandine Lusimana

## INSERTION LEGALE

Le Cabinet d'Avocats Sylvie Nicole MOUYECKET-NGANA, sis Avenue Raymond POINCARE, n° 1, Rond-Point ex-Score, au-dessus du Restaurant-Bar « Le Central-Bar », en face de la Pâtisserie « Phénicia », B.P : 5316, Tél. : +(242) 06.651.04.06 / 05.523.52.52, Centre-Ville, Arrondissement n° 1, Emery Patrice LUMUMBA, Pointe-Noire, République du Congo ;

### VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE

Il est porté à la connaissance du public qu'il sera procédé le 04 Août 2023 à 10 heures précises du matin, en l'Etude de Maître Maurice MASSELOT, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, Etude sise Avenue Benoit LOEMBET, n° 104, derrière la société ALUCONGO, B.P : 4866, Tél. : +(242) 06.667.00.66 / 06.672.64.72, Centre-Ville, Arrondissement n° 1, Emery Patrice LUMUMBA, Pointe-Noire, République du Congo, à la vente aux enchères publiques de l'immeuble appartenant à Monsieur Mamadou DOUCOURE ;

A la requête de la Banque CREDIT DU CONGO, Société anonyme avec Conseil d'Administration, au capital de 10.476.730.000 F.CFA, inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) sous le n° CG-BZV-01-2002-B 14-00024, NIU : M20066110000051122, dont siège social sis Avenue Amilcar CABRAL, Centre-Ville de Brazzaville, République du Congo ;

Prise en son siège de Pointe-Noire, sis Avenue Emmanuel DADET, RCCM : 09 B 789, B.P : 1312, Tél. : +(242) 22.294.20.00 / 05.530.13.11 / 06.665.38.02, Fax : 00 33 17044 50 66 / 22.294.32.20, Centre-Ville, Arrondissement n° 1, Emery Patrice LUMUMBA ;

Poursuites et diligences de son représentant légal, Monsieur IBRAHIM Mounir, domicilié en cette qualité au siège social sus indiqué ;

Laquelle élit domicile au cabinet de Maître Sylvie Nicole MOUYECKET-NGANA, Avocat au Barreau de Pointe-Noire, dont cabinet sis Avenue Raymond POINCARE, n° 1, Rond-Point ex-Score, au-dessus du Restaurant-Bar « Le Central-Bar », en face de la Pâtisserie « Phénicia », B.P : 5316, Tél. : +(242) 06.651.04.06 / 05.523.52.52, Centre-Ville, Arrondissement n° 1, Emery Patrice LUMUMBA, Pointe-Noire, République du Congo ;

### Et en exécution :

-D'une convention de prêt garantie par l'affectation d'une hypothèque de 1er rang au profit de la Banque CREDIT DU CONGO d'un immeuble bâti sis au quartier Sic Tchitchelle, suivant convention de prêt hypothécaire en date du 02 février 2011, rédigée sous la forme authentique et revêtue de la formule exécutoire par maître Maurice MASSELOT, Notaire à la résidence de Pointe-Noire ;

-D'un commandement aux fins de saisie immobilière du Ministère de Maître Jean Bruno MPOUKOU, Huissier de Justice, Commissaire-Priseur, à la résidence de Pointe-Noire, en date du 27 février 2017, publié pour valoir saisie le 25 avril 2017 sous le numéro 16/0377 par Monsieur le Divisionnaire Adjoint de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire ;

### IL SERA ADJUGE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR :

L'immeuble ci-dessous désigné appartenant à Monsieur Mamadou DOUCOURE, commerçant, de nationalité congolaise, né le 18 juillet 1975 à Pointe-Noire, domicilié au quartier Siafoumou, ayant pour conseil Maître Célestin M'FOUTOU, Avocat au Barreau de Pointe-Noire, cabinet sis Boulevard du Général DE GAULLE, immeuble de la CNSS, en face de la pâtisserie « La Citronnelle », entrée A, 6ème étage, porte n° 109, Centre-Ville, Arrondissement n° 1, Emery Patrice LUMUMBA, Pointe-Noire ;

### DESIGNATION

Un immeuble urbain bâti, cadastré section G, Bloc 60, Parcelle n° 10, d'une superficie de 434,59 m<sup>2</sup>, objet du Titre Foncier n° 18.987, situé au Quartier Chic Tchitchelle, arrondissement n° 1, Emery Patrice LUMUMBA, Pointe-Noire ;

### MISE A PRIX

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges dressé le 02 juin 2017 par Maître Sylvie Nicole MOUYECKET, Avocat au Barreau de Pointe-Noire, et déposé le 02 juin 2017 au greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, les enchères seront reçues par :

-La mise à prix de : 550.000.000 F.CFA

-Montant des enchères : 10.000.000 F.CFA

Fait et rédigé à Pointe-Noire, le 19 juillet 2023

Par l'Avocat de la partie poursuivante,

Pour tous renseignements, s'adresser à :

1)- Cabinet d'Avocats Sylvie Nicole MOUYECKET-NGANA, sis Avenue Raymond POINCARE, n° 1, Rond-Point ex-Score, au-dessus du Restaurant-Bar « Le Central-Bar », en face de la Pâtisserie « Phénicia », B.P : 5316, Tél. : +(242) 06.651.04.06 / 05.523.52.52, Centre-Ville, Arrondissement n° 1, Emery Patrice LUMUMBA, Pointe-Noire, République du Congo ;

2)- Cabinet d'Huissiers de Justice Jean Bruno MPOUKOU, sis Avenue Raymond PAILLET, n° 37, Marché Central, B.P : 1880, tél. : +(242) 05.557.13.50 / 04.439.52.21, Arrondissement n° 2, Mvou-Mvou, Pointe-Noire, République du Congo ;

3)- Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire.

## NÉCROLOGIE



Roger Loupet, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Mpanzou et les enfants Koubeta ont la profonde tristesse d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère, oncle et père Jean Gabriel Koubeta survenu le 9 juillet 2023 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n°4, rue Ntoba-Ilélé au rond point Moughoumi à Mfilou.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, Paul Kambo et famille ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de Augustin Kambo (Ebembe ya Nioka), agent de l'imprimerie nationale à la retraite, survenu le 18 juillet 2023 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°79 de la rue Kouyou à Poto-Poto (croisement avenue Marien-Ngouabi et rue Mbochis).

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

## AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

## ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
(+ 242) 05 532 01 09  
info@lesdepêchesdebrazzaville.fr

## COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

## Les affiches des quarts de finale dévoilées

Saint-Michel de Ouenzé (SMO) croisera les Diables noirs. La Jeunesse sportive de la Talangai sera aux prises à l'AC Léopards de Dolisie. Le FC Kondzo recevra l'Interclub puis l'AS Otohô jouera contre l'AS Cheminots. Les combinaisons des quarts de finale de la Coupe du Congo ont été dévoilées au terme d'un tirage au sort qui a été effectué le 19 juillet au siège de la Fédération congolaise de football.

Les têtes de chapeaux ont été dévoilés en raison de leurs performances. Forts de ses dix titres, les Diablotins étaient dans le chapeau un suivi de l'AC Léopards (cinq titres dans le chapeau 2), Interclub (trois titres dans le chapeau 3) et AS Cheminots (deux titres dans le chapeau 4).

Au terme du tirage les Diables noirs tenants du titre vont retrouver une vieille connaissance : Saint-Michel de Ouenzé relégué en ligue 2. « Saint Michel est une équipe de premier rang dans notre football même si elle évolue en Ligue 2. Ce sera un match qu'il faut préparer avec beaucoup de sérieux », a confié Lilian Ndengué, l'un des dirigeants des Diables noirs. « Même si nous sommes en deuxième division, ce n'est pas un problème. L'équipe des Diables noirs s'est qualifiée en quarts



Jean Guy Blaise Mayolas, le président de la Fécofoot, dévoilant la première combinaison des quarts de finale messieurs/Adiac

de finale par les tirs au but. Nous aussi. C'est un match qui va se jouer sur le terrain », a assuré Dieudonné Bakolo le secrétaire général de SMO. Les matches aller se dispute-

ront le 26 juillet et le retour le 30 du même mois.

Le vainqueur de ce match affrontera celui opposant la Jeunesse sportive de Talangai à l'AC Léopards de Doli-

sie. « A ce stade de la compétition, les équipes se valent. Ce sera un grand match que le meilleur gagne », a souligné Wenceslas Ulrich Eboué, le secrétaire général de l'AC Léopards. Pendant le championnat la JST avait battu les Léopards à Dolisie 1-0 avant que les Fauves du Niari ne prennent leur revanche à Brazzaville sur le score identique.

Le FC Kondzo tombeur de l'Etoile du Congo en huitième de finale croisera l'Interclub. Le vainqueur jouera les demi-finales contre le gagnant AS Otohô-AS Cheminots. Les demi-finales aller sont prévues pour le 3 août et le retour le 7 août.

#### CESB-Diables noirs chez les dames

Le tirage au sort de la version féminine a été aussi effectué. La compétition se disputera en deux tours avant

l'étape finale. Vainqueur de la dernière édition, le FCF la Source est exempté du premier tour qui va se jouer à Brazzaville et Pointe-Noire. A Brazzaville, le CESB affrontera au premier tour les Diables noirs. le vainqueur retrouvera le FC la Source au deuxième tour. Tula Katala jouera contre Galactic. Le gagnant de cette double confrontation recevra celui de l'AC Colombe et accueillera Rayon du soleil au deuxième tour. A Pointe-Noire FC Porto en découvrira avec Epah Ngamba puis le FC Bouenza recevra FC Azur. Les deux vainqueurs se croiseront au prochain tour. Les matches du premier tour le 27 juillet. Ceux du deuxième tour le 31 juillet puis les demi-finales le 4 août qui mettront aux prises les trois vainqueurs plus le meilleur perdant du deuxième tour.

**James Golden Eloué**

## TOURNOI M25 DE TENNIS

## Le Congo tient le pari de l'organisation

Après le tournoi des juniors J30, la Fédération congolaise de tennis est une fois de plus sollicitée pour abriter une autre compétition internationale réservée cette fois-ci aux seniors.

« Le M25 », lancé le 18 juillet au Pole Tennis, regroupe quarante trois participants venus de dix pays. Il permet à la fois aux athlètes de gagner des points ATP et de l'argent.

« Le premier tournoi n'était que des points ITF à gagner. Cette fois-ci, ils gagnent non seulement les points ATP mais aussi de l'argent. Celui qui gagne le premier match au premier tour, il gagne déjà une petite somme en dollars. Le vainqueur gagne à peu près 3500 dollars. On a 43 participants venus de 18 pays. Le Brésil, la France, l'Inde, le Nigeria, le Burundi, le Zimbabwe, le Togo, le Congo et les binationaux », a commenté Boniface Papa Nouveau, le directeur adjoint du tournoi.

La confiance fait au Congo par la Fédération internationale de tennis va, selon Hugues Henri Ngouélondélé, directeur du tournoi, créer plus d'engouement au tour du tennis congolais.

« L'ITF nous a fait confiance et nous a octroyé un tournoi senior M25. C'est une chance pour nous et pour la première fois au Congo et cela va mettre Brazzaville sur la carte. Cela va donner beaucoup plus de visibilité et de montrer à la face du monde que nous, au Congo, pouvons organiser de grands événements », a-t-il indiqué.

#### Les résultats du 18 juillet

Lors de la première journée, le Tunisien Aziz Ouakaa s'est imposé devant le Zimbabween Mehlui Don Ayenda Sibanda deux manches à un (6-7, 6-0 et 6-1). L'Australien Stefan Vujic a dominé le Vénézien Brandon Perez (6-1, 6-2). L'Américain Tauheed Browning s'est incliné devant son compatriote Alexander Stater une manche à deux (6-4, 4-6 et 3-6). L'Égyptien Amr Elsayed s'est imposé devant le Français Adam Panaras (7-6, 7-6). Le Nigérien Christopher Bulus a eu raison de l'Améri-



Le Tunisien Aziz Ouakaa s'imposant devant le Zimbabween Don Ayenda Sibanda/Adiac

cain Aayush P. Bhat, deux sets un (6-4, 4-6, 7-6). L'Indien Rishab Agarwal a battu le Français Louis Larue 6-3 et 6-4. Le Français Thomas Setodji a dominé le Zimbabween Ethan Denzel Sibanda en deux manches (6-2, 6-2).

La paire composée du Burundais Guy Orly Oradukunda

et le Tunisien Aziz Ouakaa l'emporte devant les Congolais Cheik Pandzou Ekoumé et Bolidard Ibakakomboyo Ayessa (6-0, 6-0). Tauheed Browning-Brandon Perez ont dominé la paire Liova Ayite Ajavon (Togo) et Tobias Sonne(Argentine) en deux sets (6-4, 6-2). La paire Jag-

meet Singh (Inde) et Alexander Stater (Etats-Unis) a dominé Anurag Agarwal et Arjun Mahadevan (Inde) en deux manches (7-6, 7-6). Rishab Agarwal et Ishaque Eqbal (Inde) ont eu raison de Eytan Miessen (Belgique) et Rishiraj Shekhawat (6-1, 6-2).

**J.G.E.**

## AFFAIRES

## L'Arabie saoudite veut coopérer avec le Congo dans l'agriculture

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a reçu, le 18 juillet, à Brazzaville une délégation d'Arabie saoudite conduite par le conseiller du roi Salman, Ahmed Abdalaziz Katan, qui a traduit la volonté de son pays d'investir au Congo dans le domaine de l'agriculture et de l'énergie.

« Nous avons parlé du renforcement de la coopération entre les deux pays dans plusieurs domaines. Au Congo, il y a plusieurs opportunités d'investissement, par exemple dans le secteur de l'agriculture et de l'énergie », a-t-il expliqué.

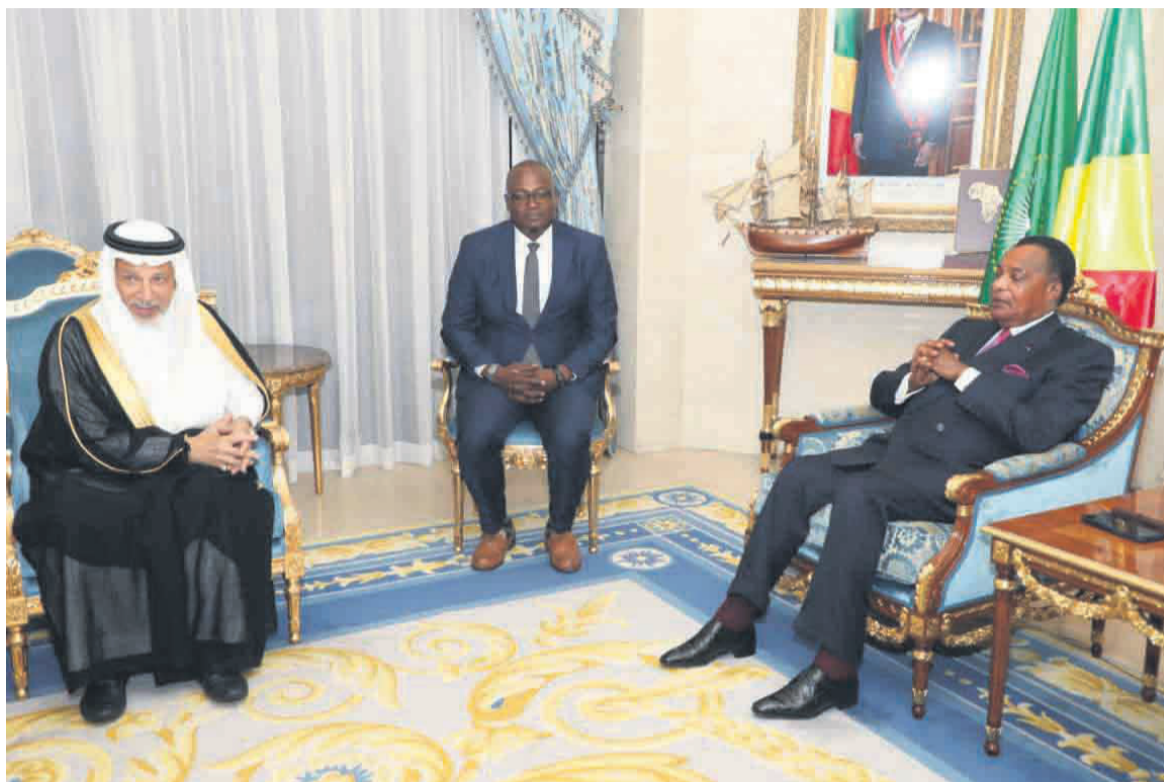
De son côté, le ministre congolais chargé des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso, qui a également pris part à l'audience, a indiqué que le Congo accordait une attention particulière aux pays de la région du Golfe.

« C'est une région émergente au plan économique, de rayonnement diplomatique. Le pays leader dans cette région, c'est bien l'Arabie saoudite, la terre sacrée en matière d'islam. C'est la plus grande puissance économique de la région », a-t-il renchéri.

Le chef de la diplomatie congolaise a, en outre, souligné l'appui de l'Arabie saoudite dans les négociations relatives à l'adhésion de la République du Congo à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole.

« Aujourd'hui, nous lui renvoyons l'ascenseur puisqu'ils ont besoin de notre soutien pour l'exposition universelle de 2030. Le président de la République a donné l'instruction pour que le Congo soutienne l'Arabie saoudite », a-t-il poursuivi.

La Rédaction



Le président de la République et la délégation saoudienne DR

## INTERVIEW D'ANATOLE COLLINET MAKOSSO AU MAGAZINE BRUNE

## « Oui, le Congo est en route vers l'émergence »

Le Premier ministre congolais a accordé une longue interview à Marie-Jeanne Serbin-Thomas, du magazine Brune, parue dans sa livraison de juillet 2023. Compilation de ce qu'il faut retenir.

L'interview, intitulée «Le Congo sur les rails», a été réalisée dans le magazine féminin lors du passage à Paris d'Anatole Collinet Makosso à l'occasion de son entrée en tant que membre de l'Académie des sciences d'outre-mer. Le Premier ministre congolais a apporté ses éclairages sur des sujets tels que l'économie, sa vision à long terme, le changement climatique, la parité / égalité et la diaspora.

En préambule, le magazine fait remarquer que le chef de gouvernement congolais s'est vu confier ses fonctions par le président Denis Sassou N'Guesso dans un contexte d'adversité sans précédent pour mener le bateau à bon port. Il a dû affronter simultanément la pandémie de la Covid-19, une situation économique complexe et des négociations tendues avec les bailleurs internationaux. Il énumère ses deux premiers défis en expliquant que pour sortir de la situation tendue de l'époque, il avait fallu tout faire pour limiter les dégâts et sortir de cette tourmente relativement indemne. Ensuite, sortir de la crise économique et financière, libre et non asservi, sans s'aliéner. « On est parti de 107 % du produit intérieur brut à, aujourd'hui, 90,91 % ou 91 %. Cela représente un pas important ».

Sur le plan social, son gouverne-

ment a réussi à rétablir la régularité des salaires et des pensions. Les établissements qui étaient en grève récurrente travaillent désormais normalement.

Dans le cadre de l'économie, il travaille à sa diversification. « Cela passe d'abord, d'après la feuille de route du président de la République Denis Sassou N'Guesso, par le développement de l'agriculture dans le sens où, en grande partie, ses possibilités ne sont toujours pas exploitées ».

Toujours à propos de l'agriculture : « Nous allons inciter à la création de ce type de structures sur la base d'un investissement direct étranger, parce que l'État n'est plus l'acteur économique d'hier ; il est un régulateur. Mais si le privé tarde à réagir, nous serons amenés à le faire, même en mode de partenariat public-privé... En 2015, le principe était d'affirmer que le Congo allait accéder au niveau des pays émergents en 2025 ».

Le Premier ministre affirme que le pari sera tenu parce que le Congo récupérera les cinq à six ans perdus par les crises économique, financière, puis sanitaire, qui se sont enchaînées entre 2014 et 2021. « Et s'il y a un différé, l'émergence sera constatable en 2030 ou 2031. Dans le Plan na-



tional de développement 2022-2026, les axes prioritaires du gouvernement se concentraient sur le développement du tourisme, de l'agriculture et des partenariats public-privé ». De ce fait, les priorités seront mises sur les industries culturelles, touristiques et agricoles sur lesquelles le gouvernement placera le maximum d'actions pour amorcer la longue marche de l'après-pétrole et la diversification de l'économie. Sans exclure

l'immobilier et le numérique. Concernant les problématiques du réchauffement climatique, le Premier ministre n'exclut pas que l'Afrique sera aussi l'une des victimes collatérales de ses effets délétères, mais il refuse qu'on la présente comme la principale victime. « Les plus touchés par ce drame annoncé seront ceux qui ont détruit l'écosystème du fait de leur industrialisation et technologie non contrôlées, et qui voient l'intérêt de financer

la préservation de l'écosystème actuel ».

Pour la parité, au constat qu'il y a un peu moins de 25 % de femmes dans son gouvernement, sa réponse a été : « Certes, mais à des postes stratégiques ».

Aux Congolais qui se sentent chômeurs ou désœuvrés, les lois sur, notamment, les très petites entreprises et l'artisanat sont établies pour que les gens comprennent que toute activité qui permet à quelqu'un de subvenir à ses besoins est un travail.

À l'égard de ses compatriotes de l'étranger, qui ont pour une grande partie un profil professionnel absolument brillant, qui réussissent en Europe et qui se sentent abandonnés par leur pays d'origine, il attend d'eux qu'ils entreprennent simplement pour leur pays et, s'ils ont envie de revenir travailler au pays, qu'ils s'y engagent. « Le gouvernement les accompagnera. Pour le moment, nous tendons la main et organiserons certainement des assises pour qu'ils nous expliquent de quelle manière ils entendent s'impliquer... Donc, on continuera à œuvrer pour qu'ils se retrouvent dans ce qu'ils veulent faire et dans ce que le Congo est déterminé à réaliser pour eux », a lancé le Premier ministre.

Marie Alfred Ngoma